

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-EULALIE
LUNDI LE 5 FÉVRIER 2018
À 19H30

L'ORDRE DU JOUR pour la séance ordinaire du 5 février est le suivant :

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 janvier 2018
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2018
- 5- Ratification des comptes payés
- 6- Rapports :
 - Rapport du maire
 - Rapport Régie des déchets
 - Rapport Loisirs collectifs
 - Rapport comité ICR
- 7- Résolution vente pour taxes
- 8- Adoption règlement no 449-17 immeubles industriels
- 9- Adoption projet de règlement no 450-18 code d'éthique élus
- 10- Adoption projet de règlement no 451-18 code d'éthique employés
- 11- Contrat d'entretien ménager et gestion du centre Noé-Tourigny
- 12- Autorisation de la création et de la mise sur pied du comité de suivi MADA
- 13- Autorisation pour location de salle gratuite
- 14- Avis de motion règlement no 452-18 modifiant règlement tarification no 441-11
- 15- Projet de règlement no. 452-18 modifiant le règlement de tarification no 441-11
- 16- Adoption rapport d'activités du schéma de couverture de risques
- 17- Nettoyage cours d'eau St-Onge
- 18- Varia
 - _____
- 19- Période de questions
- 20- Levée de l'assemblée

Fabiola Aubry, directrice générale secrétaire-trésorière